



Procès-Verbal de l'AGO du 17 novembre 2023 à 19h00 au Club House du CNM

Jean-Marie Salina ouvre la séance à 19h08

Mesdames et Messieurs, Chères et Chers Membres, Chère Amies et Chers Amis,

J'ai le plaisir d'ouvrir la 107ème Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du Club Nautique Morgien. Je vous remercie de votre présence et vous souhaite une chaleureuse bienvenue.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément aux statuts, par la voie de la revue officielle du CNM au mois d'avril 2023, avec l'ordre du jour. Cette assemblée peut donc délibérer valablement.

Le comité propose une modification de l'ordre du jour en ajoutant un nouveau point **13. Remboursement des parts sociales 2014, le point 13. Divers devient le point 14.** Si vous êtes d'accord avec cette modification, je vous prie de lever la main. Avis contraires, abstentions. Accepté à l'unanimité.

Je souhaite remercier les membres pour leur attachement à notre Club et je salue les invités du jour qui nous honorent de leur présence. Il s'agit de :

Monsieur Jean-Jacques Aubert, Conseiller Municipal représentant la Commune de Morges

Je relève la présence de deux de nos Présidents d'honneur : Pierre Fehlmann et Stéphane Wilhem, que j'ai le plaisir de saluer.

Se sont excusés :

Jean-Claude DECORGES, Mireille SCHNEIDER, Lou METTLER, Elisabeth RUPP, Corinne DEUTSCH, Bertrand MAYER, Jean-Claude SMOLIK, Etienne GLINZ, Doris DAOUD, Dominique VALOCOO LERCH, Valérie MINGARD-CHARROT, Daniela & Alessandro SAMORE, Béatrice SCHWAB, Guillaume KUTTEL, Max SCHIBLI, François CHAPPUISAT, Bertrand FAVRE, Steven EGGENBERGER, Alain JACCARD, Yorick KLIPFEL, Pierre-Jean FESSLER, Brigitte BUTLER, Yvan COUCET, Lise LEGRAND, Angélique SAINZ, Yves & Kathy GAUSSEN, Jean-Claude GACHOUD, Christian SALINA, Pierre BLANCHARD, Armin Siegwart, Anouk

FERRARIO, Guillaume DISERENS, Adrien DISERENS, Marie-Claude JAQUINET, Vincent MESSERLI, Pierre-Alain BESUCHET, Julien TANARI.

Au cours de l'exercice 2022-2023, nous avons appris et déplorons les décès de :

Monsieur	Gérald Raymond	COENDOZ
Madame	Claudine	VAUTHEY-GRIVEL
Monsieur	Jacques	NEUENSCHWANDER
Monsieur	Erwin	STAMM

En leur mémoire, je prie l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence.

< MINUTE DE SILENCE >

La liste de présence est-elle désormais complète ?

Je rappelle que pour les décisions à intervenir, en particulier dans le cadre des votes, l'article 25 des statuts précise ce qui suit :

« L'Assemblée générale est souveraine. Elle délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante, les nominations ont lieu à la majorité absolue aux deux premiers tours du scrutin, à la majorité relative au troisième ».

Chacun des membres présents ayant respectivement le droit de vote suivant :

- Membres actifs et juniors de plus de 18 ans : 1 voix
- Membres couples : 1 voix par conjoint présent
- Membres Juniors -18 ans, passifs : 1 voix consultative
- Membres sympathisants : sans droit de vote

Je vous rappelle également que les voix consultatives ont une valeur indicative.

Nomination des scrutateurs : (vu le nombre de membres présents nous allons doubler le nombre de scrutateurs). Je désigne donc :

- Zone de droite : Michel Baud
- Zone de gauche : Delphine Fehlmann

Le bureau des scrutateurs sera tenu ce soir par Mme Yolanda Barrientos qui tient également le procès-verbal.

L'effectif de l'assemblée se présente comme suit :

-60..... membres présents, représentant les voix suivantes :
 -47..... voix : Membre Actif
 -13..... voix : Membre Actif Couple
 -voix : Membre Juniors 18-25
 -1..... voix : Membre passif (voix consultative)
 - voix : Membre Juniors 6-17 (voix consultative)
 - voix : Membre sympathisant (sans voix)
- Total de voix ayant le droit de vote : 60
- Majorité des voix : $30+1 = 31$

La majorité de ce soir sera de31. voix.

2. PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2022 ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Les PV ont été publiés sur notre site

https://www.cnmorges.ch/wp/wp-content/uploads/PV_AGO_2022.pdf

https://www.cnmorges.ch/wp/wp-content/uploads/Proces-verbal-AG-26.9.2023.VF_.pdf

et son annexe

https://www.cnmorges.ch/wp/wp-content/uploads/Assemblee-Generale-26.9.2023.VF_.pdf

A ce jour aucune demande ou réclamation écrite n'a été enregistrée.

La parole est-elle demandée ? Tel n'est pas le cas

Le PV de l'AGO du 18.11.2022 est mis au vote pour approbation

Le PV de l'AG du 26.9.2023, y compris son annexe, est également mis au vote.

Ils sont acceptés à l'unanimité et je remercie leur auteure Yolanda Barrientos.

3. RAPPORT DU PRESIDENT ET DES ACTIVITES 2022-2023

UNE SAISON RICHE EN RESULTATS

La voile reste notre principal objectif et la compétition, notre très saine ambition. Avant de venir à nos diverses activités et ne pouvant citer ici tous les résultats de nos membres que je félicite collectivement, j'aimerais tout de même relever en cette année 2023 la promotion dans la Swiss Sailing League de notre équipe coachée par notre Team Leader **Sam Kivell**, qui a gagné haut la main la Challenge League et accédera en 2024 à la Super League.

Faisaient partie de l'équipe :

Challenge League

Manon Luther-Kivell

Ludovic Siegwart

Antoine Prokos

Gregoire Siegwart

Loic Forestier

Denis Girardet

Noémie Fehlmann

Loïc Gaussen

Louis Buxdorf

Notre équipe féminine a conservé le trophée acquis en 2022, car il n'a pas pu être attribué en 2023, vu le nombre insuffisant de manches courues.

Women's League

Manon Luther-Kivell

Noémie Fehlmann

Alice Mariani

Fiona Testuz

Céline Robin

Nathalie Brugger

Pour créer la relève et donner la chance à plus de navigateurs de se frotter au format SSL, nous avons constitué une nouvelle équipe qui a fait ses premières armes en Promotion League en 2023

Promotion League

Frédéric Dubois

Romain Lenormand

Damien David

Adrien Bader

Au niveau de l'actualité en mer, notre membre Félix Oberlé, soutenu par notre Club, a obtenu une remarquable et magnifique 4ème place sur 59 concurrents, conforme à son objectif initial, lors de la Mini-Transat 6.50 de série en solitaire Les Sables d'Olonne-La Palma (Canaries)- Saint-François (Guadeloupe). Félix a obtenu ce brillant résultat à sa première participation. Gageons que ce n'est que le premier succès d'une carrière offshore prometteuse. Un très grand bravo à Félix pour son accomplissement.

VIE DU CLUB

COMITE ET EFFECTIF

Le comité, composé, outre de votre serviteur, de Madame Véronique Mariani, en charge des juniors et de l'école de voile, et de Messieurs Ludovic Siegwart, Vice-Président et responsable des régates externes, Axel Bellina, responsable régates internes et semaine du soir, David Bolle, responsable partenaires et sponsoring Loïc Preitner, responsable matériels et bâtiments Yannick Preitner, Trésorier

s'est réuni 11 fois en présentiel en séances plénières durant l'exercice 22-23 et 1 fois dans la cadre d'un atelier de réflexion en janvier.

J'aimerais exprimer ici mes vifs remerciements à chacun de ses membres pour leur engagement et leur professionnalisme, pour leur présence régulière et assidue, sur tous les fronts.

Nous aimerions aussi saluer l'engagement fantastique de tous nos bénévoles une fois de plus, plus de 80 sur toute la saison, que nous remercions, en particulier Britta Gausson pour sa prise de fonction comme Starteuse principale de nos régates internes, ainsi qu'Alexandre Hugonnaud pour les classements des mêmes régates internes, entre autres et, last but not least, Vincent Messerli, qui s'engage fortement comme président de comité de course des régates externes.

Le nombre de membres a évolué comme suit :

	15,11,19		03,11,20		12,11,21		16,11,2022		15,11,2023				
	Fin 2017	VARIATION	Fin 2018	VARIATION	Fin 2019	VARIATION	Fin 2020	VARIATION	Fin 2021	VARIATION	Fin 2022	VARIATION	Fin 2023
MEMBRES ACTIFS "seuls"	348	13	361	-15	346	-7	339	24	363	3	366	3	369
MEMBRES PASSIFS "seuls"	83	-5	78	-1	77	-8	69	-2	67	2	69	-1	68
MEMBRES COUPLES (fiche x 2) tous statuts confondus dès 2014...	114	6	120	0	120	2	122	0	122	-4	118	-6	112
MEMBRES JUNIORS (6-17)	52	4	56	8	64	5	69	-8	61	-9	52	6	58
MEMBRES ETUDIANTS (18 - 25)	25	4	29	-5	24	2	26	4	30	2	32	-2	30
MEMBRES FOURCHETTES (sympathisants)	31	5	36	9	45	6	51	-2	49	-2	47	0	47
MEMBRES B	3	-3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES	656	24	680	-4	676	0	676	16	692	-8	684	0	684
DONT:													
MEMBRES HONORAIRES	230	-9	221	-9	212	-3	209	-6	203	-13	190	-13	177
PRESIDENT D'HONNEUR	1	2	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3
MEMBRES D'HONNEUR	13	-1	12	-1	11	0	11	0	11	0	11	-2	9
MEMBRES A VIE	25	-1	24	9	33	-1	32	11	43	-4	39	10	49
Admissions					55		42		57		45		50
Démissions					59		42		41		49		50

RAPPORT D'ACTIVITES

Durant cet exercice, notre excellente relation avec les autorités nous a permis de tout réaliser ce que nous avons entrepris. La formation, les régates et les événements. Qu'elles en soient ici remerciées.

REGATES EXTERNES

Une année très chargée pour le CNM avec un nombre d'événements records. Nous avons réussi à accomplir et organiser de manière très professionnelle toutes les régates et tous les participants sont repartis avec le sourire ! Mais cela a demandé beaucoup de travail, voir trop pour le comité, les organisateurs ainsi que de la part de tous les bénévoles.

Quelques chiffres :

- 11 régates organisées au total (8 en 2022) + croisière du CNM (hors régates internes)
- 3 Finales de championnat (Swiss Sailing Challenge League, M2 Speed Tour et le critérium de Surprise)
- 2 régates de la Swiss Sailing League

J'aimerais surtout saluer à nouveau personnellement l'engagement fantastique de tous nos bénévoles sans qui d'aussi belles régates n'auraient pas lieu. Une fois de plus, plus de 80 engagés sur toute la saison, que je remercie très chaleureusement. Un grand merci en particulier à Vincent Messerli, qui s'est encore une fois engagé fortement comme président de comité de course pour deux régates (Finale de la Swiss Sailing Challenge League et le critérium de Surprise & Toucan). Pour le club il est très important d'avoir des directeurs de course pour nous soutenir pour 1-2 régates durant la saison

Après une année très chargée pour le CNM en 2023, nous allons diminuer la voile pour l'année 2024. Nous avons aujourd'hui beaucoup de demandes de diverses classes pour l'organisation de régate mais nous devons aussi faire attention à ne pas trop faire et nous concentrer aussi sur notre vie interne au club. J'ai donc pour 2024 refusé passablement de demande.

Vous trouverez sur les tables, le programme de la saison 2024. (slide) Nous commencerons la saison mi-mai avec la classe des 15m SNS (une première pour le CNM) à la suite de la demande de 2 membres du club, auxquels se joindront les 6 m 50. Une très belle confrontation de deux classes historiques du Léman qui permettra au CNM de bien commencer la saison.

Nous continuerons l'année avec une régata de la Swiss Sailing League qui se déroulera début juin (oui c'est pendant la GRG mais l'impact est faible pour le club) avec l'Act 2 de la Women's League. Nos navigatrices du club seront bien évidemment présentes pour essayer de gagner à la maison !

Fin juin nous aurons notre traditionnel Défi du Léman (29^{ème} édition !) organisé par Didier Lenormand. Une régata qui accueille toujours beaucoup de juniors de toute la Suisse et qui reste un événement incontournable pour le club et nos juniors.

Qui dit année paire, dit la Tradition. Après une première édition en 2022, nous organiserons le week-end des 6 & 7 juillet 2024, la deuxième édition ! Nous avons le feu vert de la commune et nous attendons 60 bateaux en bois pour ce week-end ! Nous allons apporter un changement important sur l'emplacement du village et allons utiliser toute l'infrastructure du CNM pour faire vivre au maximum notre club et permettre un spectacle encore plus fort que 2022. Je ne vous en dis pas plus pour le moment, mais de belles surprises seront annoncées prochainement ! En attendant, n'hésitez pas à m'écrire si vous désirez être bénévoles (50 bénévoles en 2022). Nous aurons fin juillet notre très chère cordée lémanique en double (déjà la 8^{ème} édition !). Le départ se fera de Morges pour revenir à Morges donc j'espère voir beaucoup de morgiens sur la ligne de départ. Je remercie d'ailleurs notre président pour son organisation parfaite en collaboration avec la SNG.

Mi-août, notre 56^{ème} Granbordenuy Verbier 4 Vallées verra un changement de président d'organisation en 2024 ! En effet, à la suite départ de notre ancien membre du CNM, Olivier Lasserre, nous avons décidé de reprendre cette régata au sein du comité pour la maintenir en attendant de trouver un repreneur pour son organisation. Je serai très heureux de voir une personne motivée du club pour gérer son organisation et amener de nouvelles idées pour continuer de faire vivre cette belle régata historique du club. Une régata facile et agréable à organiser.

Fin août – début septembre nous aurons notre fameuse semaine du soir géré par Axel Bellina.

Vous constaterez sur le programme que la fête du club n'aura pas lieu le samedi de la semaine du soir. En effet, nous avons décidé de la faire (avec le Vire1000 Groupe Mutuel) le samedi suivant soit le 7 septembre 2024. Nous constatons que cela fait beaucoup d'enchaîner cette journée après 4 jours de régates et de fête au CNM. Donc rendez-vous le 7 septembre 2024, pour le Vire1000 Groupe Mutuel (cette régata sera la première régata de la coupe d'automne également) et pour la Fête du club qui se déroulera le soir au CNM dans la même veine que 2023 ! Je tiens d'ailleurs à remercier le comité pour la belle organisation de cette fête du club qui a eu un grand succès par rapport aux années précédentes ! Bravo.

Nous terminerons la saison avec une superbe régates fin septembre avec 3 classes (GS, Esse 850 et Toucan). La demande est venue des 3 classes et j'ai trouvé super de pouvoir mélanger 3 classes différentes avec des vitesses similaires.

A ce programme se rajoute bien évidemment toutes les régates internes, la croisière du club, les manifestations organisées par le CBT ainsi que tous nos événements hors voiles.

Je vous remercie de votre attention.

Manifestations & régates 2024 au CNM

Sa 20 avril	Nettoyage de début de saison du parc à dériveurs et du CNM
Sa 27 avril	Première régate de la coupe de printemps
Samedi 4 mai	CBT, régate interne Vieux Bateaux devant le club
Sa 18 et Di 19 mai	Régate 15m SNS et 6.5m
Sa 8 au Di 9 juin	Swiss Sailing League – Act 2 Women’s League 2024
Ma 18 juin	Dernière régate interne de la coupe de Printemps
Sa 22 & Di 23 juin	29 ^{ème} Défi du Léman « Juniors »
Sa 22 & Di 23 juin	CBT, croisière sur le Léman (2 ^{ème} édition)
Ma 25 juin	Première régate de la coupe d'été et résultats de la coupe de printemps
Sa 6 et Di 7 juillet	2 ^{ème} édition de La Tradition de Morges
Sa 20 & Di 21 juillet	Cordée Lémanique CNM/SNG (8 ^{ème} édition)
Sa 10 & Di 11 août	La croisière du Club (7 ^{ème} édition)
Sa 17 août	56 ^{ème} Granbordenuy Verbier 4 Vallées
Ma 20 août	Dernière manche de la coupe d'été (régate interne)
Ma 27/08 au Ve 30/08	Semaine du soir du CNM
Je 29 août	Apéritif des partenaires du CNM
Sa 7 septembre	Fête du CNM et Vire 1000 by Groupe Mutuel
	Première régate des samedis (Vire 1000) et résultats de la coupe d'été
Di 8 septembre	CBT, sortie au Boiron
Sa 5 octobre	CBT, régate interne Vieux Bateaux devant le club
Sa 28 & Di 29 septembre	Régate de Grand Surprise, Toucan et Esse 850
Ma 22 octobre	Soirée des bénévoles
Sa 26 octobre	Régate de clôture CNM et résultats de la coupe d'automne
Ve 1 ^{er} novembre	Assemblée des navigateurs et remise des prix annuels
Ve 08 novembre	Repas de soutien des juniors du CNM au Cube à Morges
Ve 22 novembre	Assemblée Générale Ordinaire

Régates d'entraînement (interne) du Club Nautique Morgien :

Printemps : Samedi 27 avril à 14h30 avec apéro d'ouverture après la régate
9 régates Puis tous les mardis du 30 avril au 18 juin, 19h00
Remise des prix coupe de printemps : Mardi 25 juin après la régate **Été :**
 Du mardi 25 juin au mardi 20 août*

9 régates

Remise des prix coupe d'été : Samedi 7 septembre après le Vire 1000

**Régate côtière les mardis 2 juillet et mardi 20 août 2024*

Automne :

Du samedi 7 septembre au samedi 26 octobre

7 régates

Remise des prix coupe d'automne* : samedi 26 octobre après la régata

**Pas de régata le samedi 28 septembre*

Place de la Navigation 1 / 1110 Morges / Téléphone 021 811 55 22 mail@cnmorges.ch / www.cnmorges.ch

RAPPORT D'ACTIVITES REGATES INTERNES ET SEMAINE DU SOIR 2023

Quelle belle saison 2023 ! Des conditions exceptionnelles cette année encore dans notre magnifique baie des dieux ainsi qu'une magnifique ambiance avec vous toutes et tous sur l'eau comme à terre.

Ceci grâce à vous car nous avons réuni plus de 46 bateaux sur l'ensemble de la saison alors MERCI ! C'est une année avec une belle affluence.

L'ouverture de la saison avec la coupe de printemps le samedi 29 avril est une grande réussite car nous avons couru les huit manches sur neuf prévues.

Quant à la coupe d'été qui a commencé elle le mardi 27 juin nous avons couru six manches sur les neuf prévues en raison de quelques jolis mardi soir d'été sans vent.

La coupe d'automne qui s'est déroulée du samedi 9 septembre au samedi de clôture le 28 octobre a été une réussite totale avec six manches sur six prévues. Nous avons pu profiter de magnifiques conditions de sud-ouest pour cette fin de saison !

Axel se joint à moi pour dire une ENORME MERCI à notre chère Britta Gausen qui a su reprendre la direction des régates avec un travail d'excellente qualité ! Également MERCI à notre responsable des résultats Alexandre Hugonnaud qui fait un sacré job avec une réactivité impressionnante alors merci Alexandre de ton aide.

Encore un large succès pour cette magnifique semaine du soir du 2023 !

Un large succès que nous devons aux 53 bateaux inscrits (32 monocoques, 3 multicoques et 18 dériveurs) pour cette magnifique semaine avec une météo juste parfaite. Quoi de mieux ! Nous avons toujours un mélange de générations qui s'opère durant cette semaine et cela fait du bien au club ! De plus un public amateur en petit nombre est toujours présent sur les rives pour admirer ce beau spectacle et boire un verre dans ce lieu idyllique.

Un large succès que nous en particulier à tous nos bénévoles qui ont fourni un travail gigantesque et à qui nous voulons adresser également un énorme Merci ! Car sans eux cela n'aurait jamais été possible. Ils ont été entre neuf à dix personnes tous les jours à nous aider pour un total de 30 bénévoles sur la semaine !

Notre semaine du soir prend de l'ampleur et donc le budget devient conséquent ! Ceci surtout au niveau des coûts fixes. (Tente, scène, musiciens...etc) Ce qui nous permet cependant d'avoir une manifestation de qualité par tous les temps.

Je tiens donc à remercier tout particulièrement notre partenaire principal le Groupe Mutuel sans qui nous ne pourrions pas assumer une manifestation d'une telle ampleur.

Le but a toujours été de pouvoir soutenir nos activités nautiques, en l'espèce nos juniors, alors nous avons besoin de vous afin de faire un maximum de bruit dans les clubs environs sur cette magnifique semaine pour que nous puissions la maintenir et garder le cap pour 2024 ! Cette dernière aura lieu du 27 août 2024 au 30 août 2024.

A l'année prochaine !

RAPPORT D'ACTIVITE JUNIORS, ECOLE DE VOILE ET GROUPE LOISIRS 2023

Les activités de nos équipes de compétition ont été cette année très intenses et toutes les séries que nous soutenons ont poursuivi leur progression tant en régates nationales qu'internationales. Si le groupe de RS-Feva reste celui qui attire le plus de navigatrices et navigateurs, les autres séries sont toujours représentées avec des jeunes qui s'impliquent et redoublent d'efforts. Les compétiteurs aguerris comme Noémie Fehlmann, Thomas Vez, Alexis Pariat et Edouard Stocker obtiennent des résultats prometteurs dans leur série respective, et les plus jeunes s'engagent avec une grande motivation dans les compétitions auxquelles ils participent.

Indépendamment de leurs résultats individuels, nous tenons à souligner l'esprit positif et responsable avec lequel ils s'impliquent tant au niveau des entraînements que des compétitions.

Remercions également les parents de nos compétitrices et compétiteurs qui par leur engagement permettent à nos jeunes non seulement s'adonner à leur passion mais aussi de s'impliquer dans la vie de notre club.

Les cours du samedi sont toujours aussi bien fréquentés et permettent ainsi à des jeunes de se familiariser avec la voile. La pertinence de cette offre est donc confirmée ce qui nous réjouit car elle permet aussi à ceux qui la découvrent de rejoindre également le groupe de compétition pour les plus motivés d'entre eux. Grâce à ce travail complémentaire, notre groupe de jeunes navigateurs en Optimist reprend ainsi du volume, puisqu'ils sont maintenant 13 à s'y impliquer. Un bel exemple du travail accompli et de cette dynamique entre Ecole de voile et mouvement compétition.

La vie du Lac continue à attirer de nombreux enfants qui pour les uns viennent partager avec notre équipe de moniteurs les plaisirs aquatiques. Au total, ce sont 311 enfants qui **ont tiré des bords sur le lac cet été, dont 263 pour les camps de la vie du Lac et 48 pour les camps à la demi-journée, en débutant et perfectionnement.**

Le groupe Loisirs, lui aussi, se caractérise par une belle dynamique tant par ses sorties ponctuelles que par la présence de certains de ses membres lors de nos régates hebdomadaires. Merci à Frédéric Dubois de chapeauter ce groupe afin permettre à ceux qui le rejoignent chaque année de trouver une place dans des équipages et au sein du CNM.

Tout au long de cette saison, nous avons collaboré avec des monitrices et moniteurs pour les uns issus du CNM et pour les autres issus d'autres régions d'Europe. Ces derniers soulignent toujours à quel point leurs conditions de travail sur notre base sont agréables, et certains comme Joanna Molla quittent le CNM en octobre avec la ferme intention d'y revenir l'été prochain. Un grand bravo à eux de cet esprit d'équipe et surtout de leur sens des responsabilités.

Cette ambiance chaleureuse mais aussi la qualité du travail qui y est fourni revient en priorité à Didier Lenormand, notre fidèle chef de base, qui de saison en saison challenge tout son monde pour que parents, jeunes et moniteurs parviennent à se réjouir du temps passé sur notre base.

Nous tenons à remercier particulièrement Aymeric Blin du travail qu'il a accompli en étroite collaboration avec Didier tout au long de ces 3 dernières années. Aymeric a choisi de poursuivre son activité sportive en lui donnant une nouvelle orientation et nous avons accueilli, pour le remplacer, un nouvel entraîneur, Benjamin Jaffrezic qui a déjà soutenu nos jeunes compétiteurs dans leur fin de saison et la transition sur de nouveaux supports.

CERCLE DES BATEAUX DE TRADITION

Durant cette année, le Cercle des bateaux de tradition (CBT), sous la houlette de sa présidente Marie-Claude Jaquinet a trouvé sa vitesse de croisière.

Lors de l'assemblée générale du CBT du 8 novembre 2023, un comité remanié a été élu, il est composé de :

Marie-Claude Jaquinet, Présidente

Cathy Perez, Secrétaire

Yves Rattaz et Pierre Yves Diserens, Vice-Présidents

John de Bellis et Adrien Pontonio, Membres

Jean-Marie Salina, membre représentant le CNM

Je tiens à remercier la secrétaire sortante Claire Marinnet pour son grand engagement et me réjouis de son engagement lors des futures manifestations du CBT.

Le CBT a organisé 4 activités de rencontres de ses adhérents et de leur bateau tout au long de la saison, dont une nouveauté avec une croisière sur un week-end, et a pu compter sur ses 31 membres cotisants et ses nombreux amis.



PARTENAIRES ET SPONSORING

Cette année, nous avons concentré nos énergies auprès de nos partenaires actifs. Nous les avons rencontrés et avons organisé des événements avec leurs entreprises : sortie bateau, cours et mini régates. Nous avons aussi intégré nos partenaires dans nos manifestations comme la semaine du soir, la croisière du CNM et le repas de soutien.

Nous pouvons remercier tous les mécènes, partenaires et sponsors pour l'année 2023. Grâce à eux, nous avons qualitativement et financièrement tenu nos engagements.

En 2024 la recherche de soutiens s'étoffe avec notre projet de nouvel espace. Nous allons établir à cet effet une plaquette de présentation du nouvel espace et de son utilité, son utilisation et sa fréquentation, afin que nos futurs donateurs et partenaires (vous) puissent se projeter dans sa réalisation et ressentir d'ores et déjà un lien émotionnel.

En 2024 c'est aussi le moment de renouveler des contrats avec nos partenaires OR. Nous allons tout faire pour renouveler et maintenir une collaboration de mutuellement bénéficiaire. Nous espérons que ceux-ci pourront continuer à soutenir notre association. Par ailleurs, nous continuons à progresser bien évidemment avec de multiples entreprises locales sur nos supports publicitaires qui plaisent de plus en plus.

Et pour finir 2024 c'est la TRADITION, cette manifestation coup de cœur du CNM et du CBT. Nous allons également rechercher des partenaires dédiés. La première édition était tellement réussie que plusieurs entreprises répondent déjà présentes. Néanmoins, tout n'est pas acquis.

REPAS DE SOUTIEN

Nous avons réalisé avec un comité ad hoc présidé par David Bolle une très belle 14^{ème} édition à Beausobre avec 130 participants, à nouveau en légère baisse, ce que nous regrettons. Nous devons nous poser des questions, afin de retrouver les affluences d'antan. Cet événement permet de récolter des fonds sur un compte dédié, fonds qui sont reversés essentiellement à nos jeunes espoirs, au plus haut niveau, pour leurs différents projets sportifs, leurs résultats et des investissements ciblés sur la haute compétition. Nous avons reçu des projets sur lesquels le comité se penchera prochainement.

Nous remercions chaque participant qui, en plus de sa contribution, a pu partager un moment convivial dans une ambiance magique, prendre connaissance des projets présentés et élargir son réseau.

C'est un instant incontournable de la région morgienne. Nous ne pouvons qu'inciter ceux d'entre vous qui n'étaient pas présents à participer et à faire participer amis et connaissances en créant une table en 2024.

BATEAUX, MATERIELS ET BATIMENTS (INVESTISSEMENTS)

Cette année nos investissements bateaux à voile se sont concentrés sur l'acquisition d'un RS Féva et d'un BirdyFish, dériveur à foil se naviguant en double, ce dernier financé par des nouveaux membres du groupe foiling. Nous avons pu également nous séparer de nos deux derniers Nacra 15 qui ne servaient plus, avec un gain et une capacité de financement pour procéder à la rénovation lourde d'un Surprise, dont la vie a été prolongée à long terme.

Grace à la générosité d'un mécène qui se reconnaîtra et que je remercie, nous avons acquis un bateau d'occasion (et sa remorque de route) VSR58 pour entraîneur, pour nos camps en mer et comme appoint dans nos activités d'entraînement à Morges. Nous sommes également en mesure de le louer pour l'usage de nos compétiteurs élites, à des conditions Club avantageuses en comparaison des prix pratiqués dans les destinations d'entraînement.

En ce qui concerne les bâtiments, avons reposé notre mât après une cure de jouvence bien méritée, en fait une réhabilitation complète. Nous avons profité de cette opération pour installer deux spots (dont un financé par la commune) à son sommet pour améliorer la qualité de nos manifestations et les opérations du sauvetage.

En début d'année prochaine, nous allons poser une porte coulissante à l'entrée du restaurant afin de créer un sas pour répondre aux normes en matière de sanitaires de la paillote, dans le respect des normes d'évacuation également.

PERSPECTIVES

Nous voulons évidemment continuer à investir, avec parcimonie, dans la mesure de nos moyens, tant pour le maintien et l'adaptation de notre flotte dans la mesure nécessaire, mais également dans le maintien et le développement de notre important patrimoine immobilier.

Les démarches concernant le projet de construction suivent leur cours en diverses étapes et ont obtenu, forts de votre approbation lors de l'assemblée de septembre dernier, l'accord de la commune, propriétaire du bien-fonds, pour poursuivre la demande de financement bancaire et de permis de construire, en accord avec notre convention de droit de superficie. Le dossier d'architecture est mûr pour les prochaines démarches avec la direction de l'urbanisme, que nous entamerons cette année encore.

Il convient enfin de mentionner que nous avons conclu le renouvellement du bail avec René et Marysol Muller pour cinq ans, soit à l'échéance finale du 31.12.2028, ceci à la satisfaction mutuelle des parties.

Je passe maintenant la parole à notre Trésorier Yannick Preitner

RAPPORT DU TRESORIER (Yannick Preitner)

J'ai le plaisir de vous présenter l'état des comptes de notre Club, en en détaillant les points clefs.

L'exercice 2022-2023 s'est clôturé avec un bénéfice de CHF 4820.93, après avoir procédé aux divers amortissements.

Vous avez reçu le compte d'exploitation, le bilan et le budget. Je commencerai par le compte d'exploitation.

COMPTE D'EXPLOITATION

Cotisations / subsides

Le premier poste est moins élevé que l'année passée, car il y a eu moins d'entrée pour les places de parc à dériveur.

Le montant des cotisations a baissé aussi.

La Subvention SO : elle est plus faible que l'année passée, mais au niveau prévu dans le budget.

Les subsides sont équivalents à l'exercice précédent, en lien avec nos achats de dériveurs qu'ils soutiennent.

Les dons ont logiquement diminué, car ils étaient spécialement élevés l'année passée.

Régates

Je parlerai ici des régates principales. Et je rappelle que les montants reçus des sponsors sont séparés des comptes de régates, pour pouvoir connaître le coût réel de celles-ci.

Pour la semaine du soir, la partie de dépenses principale du montant de l'année passée, soit la partie d'animation, a été déplacée dans Buvette, pour ne garder ici que ce qui concerne la régata elle-même.

Nous avons organisé la Cordée Lémanique cette année. Les chiffres montrent que cette régata a du succès.

En nouveauté, l'organisation de régates de la Swiss Sailing League a permis aussi de faire un peu de profit.

On trouve finalement dans cette partie le coût de la participation à la Swiss Sailing League et Swiss Sailing Women's Sailing League, qui, comme l'a dit Jean-Marie, a permis les très bons résultats du CNM.

Cours / Formation / Manifestations

Pour le poste école de voile, globalement on note une baisse des entrées, mais aussi des dépenses directement liées et des salaires, comme on le verra plus tard.

La Vie du lac et les cours du samedi matin, qui avaient connu un boom, sont revenus à un niveau standard, pré-covid. Cette baisse a néanmoins été limitée par l'augmentation des prix.

Camps et déplacements : par rapport à l'année passée, le coût des camps ACVL a augmenté, en raison de la quantité, mais aussi parce que c'est plus cher, du fait que nous recevons directement la subvention de Swiss Olympic, nous et non plus l'ACVL. C'est donc conforme à ce qu'on prévoyait.

En lien avec les lestés, on peut relever une baisse des revenus des cours, mais une augmentation des entrées du Groupe Loisir et une nouvelle entrée du Groupe Foiling, pour un total semblable à l'exercice précédent.

La Journée des membres a coûté plus cher, ce qui explique la différence de résultat.

Pour le repas de soutien, nous avons eu plus d'entrée et un plus gros montant sorti pour le soutien aux projets. Ce sont deux bonnes nouvelles, puisque ça veut dire qu'il y a plus de bons projets à soutenir.

Sous buvette, se trouve donc une grosse partie des dépenses qui étaient précédemment sous Semaine du Soir. Ainsi, nous pouvons nous rendre mieux compte de ce que coûte l'animation, après déduction des entrées des stands, pour en faire un événement attractif à terre aussi et qui reste intéressant pour le sponsor.

Publicité

Comme annoncé l'année passée, un nouveau sponsor s'est ajouté cette année, ce qui explique la différence positive élevée. Le fait de n'avoir aucun coût directement lié au sponsoring a aussi aidé à obtenir un très bon résultat à ce poste.

Les coûts liés au bulletin sont similaires à 2021-2022. Les revenus du bulletin et du plasma ont un peu diminué.

Charges de personnel

Comme indiqué précédemment, les revenus de l'école de voile ont diminué, à cause d'une activité moins importante. Les charges de personnel ont aussi diminué, en conséquence.

Autres charges d'exploitation

Nous pouvons noter une diminution des frais d'entretien des bateaux et infrastructures. Nous avons néanmoins investi dans les bateaux, notamment dans une réparation importante et nécessaire de l'un des Surprises. Cela se verra au bilan et augmente le montant des amortissements.

Le reste est stable.

Infrastructure / Autres produits

Les loyers encaissés ont diminué, car dans l'exercice précédent le dernier loyer de l'année d'avant avait été pris en compte. Mais nous avons évidemment bien reçu les 12 loyers normalement.

La salle de théorie a été moins souvent louée que l'année passée.

Le résultat de la boutique est plus bas, car le prix des t-shirts a augmenté cette année. Nous corrigerons ça en modifiant la source d'approvisionnement.

Le niveau élevé des produits extraordinaires s'explique par la vente de 2 nacra, qui avaient déjà été complètement amortis.

Impôts

Le montant correspond à la différence entre les montants versés en acomptes des impôts de l'exercice et le remboursement reçu des impôts de l'exercice précédent.

Résultat

Le total des produits pour l'exercice 2022-2023 se monte à CHF 935'614.13

Le total des charges pour l'exercice 2022-2023 se monte à CHF 930'793.20

Le compte d'exploitation se solde par un bénéfice de CHF 4'820.93.

B I L A N au 30.09.2023

Passons maintenant à la présentation du bilan.

ACTIF

Actifs circulants

Ils comprennent la Trésorerie et les Créances de prestations, ainsi que les Actifs transitoires, pour un montant total de CHF 170'606.04.

Le compte 1020 compte courant présente un solde bien plus faible qu'en fin d'exercice précédent.

Nous avons effectivement alimenté le compte 1022 Immeuble de CHF 30'200.-

C'est une bonne nouvelle d'avoir pu le faire. Mais la diminution du compte courant indique que nous devons encore fournir des efforts pour supporter ce transfert de compte plus sereinement.

Le compte 1025 Repas de soutien présente un solde plus élevé, car nous avons réattribué un montant qui avait été versé sur le compte courant.

Le compte 1029 Cercle Bateaux de Tradition a été alimenté de CHF 3'100.- depuis le compte courant. La différence est composée des entrées pour les sorties organisées par le CBT et les dépenses payées depuis ce compte.

Et nous avons des actifs transitoires pour un montant de CHF 6'441.44 et des débiteurs pour CHF 42'743.40, un montant semblable à celui de l'exercice précédent.

Actifs immobilisés

Ils comprennent les Immeubles, le mobilier, les Bateaux, ainsi que les Pontons et autres matériels, et maintenant le mât, pour un montant total de CHF 1'615'800.00.

La valeur des Immeubles augmente avec les travaux et diminue avec l'amortissement. Nous n'avons activé que quelques petits travaux. La différence avec l'exercice précédent est de - CHF 88'000.-

Par ailleurs, nous avons transféré le solde du compte de rénovation dans celui de l'immeuble, pour marquer la fin de cette phase de travaux et laisser le compte à CHF 0.- pour le début de la prochaine. Ainsi, nous gardons le montant total de chaque phase, comme un historique des travaux.

L'immeuble est amorti à 6% de la valeur résiduelle chaque année.

Dans le compte 1500 mobilier/machines, de l'entretien de machines a été activé.

Dans le compte 1530 Bateaux, les achats et renouvellements des bateaux ont été activés. La différence avec l'année passée est grande, car l'un des sponsors a permis de financer l'achat d'un bateau moteur avec remorque.

Le compte 1550 Mât est nouveau. Le montant correspond aux travaux d'entretien et rénovation du grand mât.

Les immobilisations corporelles meubles sont toutes amorties de façon linéaire sur 5 ans, pour correspondre au plan d'amortissement.

Le total de l'actif est de CHF 1'786'406.04.

PASSIF

Capitaux étrangers

Nous avons peu de créanciers. Seul, c'est un bon signe pour la trésorerie, mais nous avons des passifs transitoires élevés.

Les dettes financières à long terme sont amorties régulièrement de CHF 38'000.- C'est la différence avec 2021/2022 que vous pouvez voir.

Les autres dettes à court terme, comprenant notamment les charges sociales, sont nettement plus faibles.

Combiné au montant faible des créanciers, ça contrebalance en grande partie les passifs transitoires.

Capitaux propres

Notre capital est passé de CHF 309'955.26 à CHF 314'776.19. La différence correspondant au montant du bénéfice : CHF 4'820.93.

Le total du passif est égal à celui de l'actif, soit CHF 1'786'406.04.

Pour conclure cette présentation, nous pouvons dire que le fait de finir l'exercice sur un bénéfice est une bonne chose.

Il faut cependant rester attentif au niveau de trésorerie et travailler encore pour le monter, afin d'être plus à l'aise au moment de transférer les CHF 30'000.- sur le compte bancaire Immeuble.

J'aimerais encore remercier tous ceux qui nous apportent leur soutien, notamment financier, et qui nous permettent de couvrir nos différentes charges, liées à l'activité riche du club.

Et j'aimerais à mon tour remercier tous les bénévoles.

Compte d'exploitation en CHF

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Cotisations / Subsidés	257'543.95	24'600.00	232'943.95	277'647.76	24'095.00	253'552.76
Finance d'entrée, places dérivateurs, armoires	9'188.93		9'188.93	10'983.78		10'983.78
Membres	157'420.57		157'420.57	161'815.39		161'815.39
Cotisations Swiss-sailing	24'246.11	24'600.00	-353.89	24'969.54	23'595.00	1'374.54
Subvention SO	81'047.00		81'047.00	88'838.00		88'838.00
Subsidés	29'491.34		29'491.34	29'144.80		29'144.80
Dons	6'150.00		6'150.00	12'896.45		12'896.45
Cotisations diverses		0.00	0.00		500.00	-500.00
Régates	35'292.45	41'371.61	-6'079.16	64'133.81	88'623.63	-24'489.82
Semaine du soir	2'529.23	2'656.45	-127.22	2'917.38	17'630.78	-14'713.40
Cordée Lémanique	10'428.97	7'702.86	2'726.61	2'138.75	4'686.88	-2'548.13
La Tradition	0.00	0.00	0.00	32'162.66	29'664.16	2'498.50
Swiss Sailing League - Organisation	7'780.00	4'664.12	3'115.88	0.00	0.00	0.00
Fourniture - matériel	7'815.93	7'815.93	-7'815.93		9'568.55	-9'568.55
Autres régates organisées	14'554.25	11'582.75	2'971.50	26'920.02	21'873.26	5'046.76
Swiss Sailing League - Participation		7'450.00	-7'450.00		5'200.00	-5'200.00
Cours / Formation / Manifestations	368'922.49	119'232.49	249'690.00	395'385.89	81'687.13	313'698.76
Ecole de voile	182'307.00	24'003.20	158'303.80	204'419.20	25'552.00	178'867.20
Camps + déplacements	24'656.80	24'245.03	411.77	30'526.53	13'108.13	17'418.40
Lesbés et Foilers	105'660.77		105'660.77	108'357.37		108'357.37
Journée des membres	4'049.63	6'687.70	-2'638.07	5'655.92	4'094.42	-438.50
Repas de soutien	29'704.58	29'774.56	-69.98	28'447.07	26'081.47	2'415.60
Buvette	21'428.63	31'744.23	-10'315.60	19'598.18	11'829.66	7'768.52
Cercle bateaux tradition	1'115.08	2'777.77	-1'662.69	881.62	1'071.45	-689.83
Publicité	105'815.43	24'880.28	80'935.15	75'369.84	25'329.85	50'039.99
Sponsors	74'800.00	0.00	74'800.00	41'147.08	2'971.80	38'175.28
Bulletin et plasma	27'815.43	21'901.44	5'913.99	31'022.76	21'521.85	9'700.91
Autres produits / frais publicitaires	3'200.00	2'978.84	221.16	5'200.00	1'086.20	2'163.80
Charges de personnel		330'790.15	-330'790.15		354'953.96	-354'953.96
Salaire		289'019.55	-289'019.55		314'786.95	-314'786.95
Charges sociales		40'680.60	-40'680.60		39'711.95	-39'711.95
Autres charges de personnel		1'090.00	-1'090.00		455.06	-455.06
Autres charges d'exploitation		368'987.78	-368'987.78		382'374.49	-382'374.49
Frais de locaux		85'188.06	-85'188.06		85'555.47	-85'555.47
Entretien/réparation bateaux et infrastructures		48'854.10	-48'854.10		74'055.88	-74'055.88
Charges d'administration		66'852.96	-66'852.96		66'026.06	-66'026.06
Résultat financier		25'430.87	-25'430.87		26'018.77	-26'018.77
Amortissement		144'661.79	-144'661.79		130'718.31	-130'718.31
Infrastructure / Autres produits	168'039.81	19'851.59	148'188.22	171'992.77	6'753.99	165'238.78
Loyers encaissés	119'097.65		119'097.65	126'242.75		126'242.75
Location bateaux, salle théorie et bus CNM	11'053.76		11'053.76	19'332.15		19'332.15
Grue et hypomat	9'170.65		9'170.65	9'095.94		9'095.94
Boutique	9'750.78	19'851.59	-10'100.81	4'035.99	6'753.99	-2'718.00
Produits extraordinaires	17'704.27		17'704.27	10'630.00		10'630.00
Produits divers	1'262.70		1'262.70	2'657.96		2'657.96
Charges d'impôts		1'079.30	-1'079.30		-161.85	161.85
Bénéfice net	935'614.13	930'793.20	4'820.93	984'530.07	963'656.20	20'873.87

Bilan
en CHF

	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>		<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
10 Actifs circulants	170'606.04	162'473.97	20 Capitaux étrangers	1'471'629.85	1'505'218.71
100 Trésorerie	127'921.20	120'752.51	200 Dettes à court terme résultant d'achats	1'025.01	9'024.16
1000 Caisse	0.00	0.00	2000 Créanciers	1'025.01	9'024.16
1010 CCP	4'879.52	3'785.12	210 Dettes financières à long terme	1'425'000.00	1'463'000.00
1020 UBS Compte courant	14'750.15	40'417.72	2100 UBS hypothèque 1	248'000.00	252'000.00
1022 UBS Immeuble	45'960.04	15'760.04	2130 Prêt de la Ville de Morges	594'000.00	608'000.00
1023 UBS Parts sociales	50'000.00	50'000.00	2145 UBS hypothèque 5719.3	383'000.00	403'000.00
1025 UBS Repas desoutien	8'553.20	7'114.97	2146 UBS Hypothèque 5719.4	200'000.00	200'000.00
1026 UBS Construction & Rénovation	0.00	1'228.16	215 Autres dettes à court terme	13'292.05	28'792.15
1027 UBS CompteEuros	0.00	-107.50	2150 Salaires à payer	0.00	0.00
1029 UBS Cercle Bateaux Tradition	3'778.29	2'554.00	2201 Décompte TVA	13'886.15	13'093.80
110 Créances résultant des prestations	36'243.40	37'240.80	2270 Créanciers LPP	358.15	563.60
1100 Débiteurs	42'743.40	43'740.80	2271 Créancier AVS	3'920.55	15'414.65
1101 Provision pour pertes sur débiteurs	-6'500.00	-6'500.00	2272 Créancier UM Helvetia	-566.30	-746.80
1170 Tva à récupérer s/marchandises	0.00	0.00	2273 Créancier LAA LAAC Bâloise	-2'827.85	466.90
1171 Tva à récupérer s/investissements	0.00	-161.84	2279 Créancier Impôts à la source	-1'478.65	0.00
130 Actifs transitoires	6'441.44	4'642.50	230 Passifs transitoires	32'312.79	4'402.40
1300 Actifs transitoires	6'441.44	4'642.50	2300 Charges à payer	22'312.79	4'182.40
14 Actifs immobilisés	1'615'800.00	1'652'700.00	2301 Produits encaissés d'avance	10'000.00	220.00
140 Immobilisations corporelles immeubles	1'465'000.00	1'553'000.00	28 Capitaux propres	314'776.19	309'955.26
144 Immeuble	1'465'000.00	405'000.00	280 Capital	314'776.19	309'955.26
145 Immeuble - Renovation	0.00	1'148'000.00	2800 Capital	236'405.26	215'531.39
150 Immobilisations corporelles meubles	150'800.00	99'700.00	2810 Parts sociales	73'550.00	73'550.00
1500 Mobilier / Machines	12'400.00	11'200.00	2991 Bénéfice exercice/Perte exercice	4'820.93	20'873.87
1510 Mobilier restaurant	2'300.00	3'400.00			
1530 Bateaux	100'900.00	56'000.00			
1540 Pontons	8'000.00	14'400.00			
1550 Mât	16'300.00				
1560 Matériel EV	10'900.00	14'700.00			
Total de l'actif	1'786'406.04	1'815'173.97	Total du passif	1'786'406.04	1'815'173.97

Jean-Marie Salina remercie le trésorier pour son rapport et poursuit :

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES (Lu par Olivier Curtet)



RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

A l'assemblée générale du Club
Nautique Morgien

1110 Morges

Morges, le 31 octobre 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié et à l'article 34 des statuts, nous avons procédé ce jour à la vérification des comptes de l'exercice du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Nous avons constaté ce qui suit :

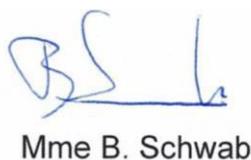
- Le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité
- Les comptes sont tenus avec exactitude, et ont été contrôlé de manière rigoureuse.
- L'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts
- Le compte d'exploitation présente **un bénéfice de Fr. 4'820.93**
- Le total du bilan atteint **Fr. 1'786'406.04**

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner décharge au caissier et au comité.

Nous remercions le Président — Jean-Marie Salina, le Trésorier - Yannick Preitner et Madame Yolanda Barrientos pour leur travail rigoureux et leur collaboration lors de la vérification des comptes.



M. O. Curtet



Mme B. Schwab

Les vérificateurs :

Place de la Navigation 1 / 1110 Mor9es / Téléphone 021-811.55.22 / Mail : mail@cnmorges.ch / Site : www.cnmorges.ch

Je remercie les vérificateurs pour le travail accompli avec sérieux et compétence.

6. VOTES STATUTAIRES (Décharge du comité et approbation des rapports)

- Approbation du rapport du Président et des activités
 - Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : Tous
 - Avis contraires : 0
 - Abstentions : 0
- Approbation du rapport du Trésorier et des comptes
 - Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : Tous
 - Avis contraires : 0
 - Abstentions : 0
- Décharge du comité
 - Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : Tous
 - Avis contraires : 0
 - Abstentions : 0

Jean-Marie Salina remercie pour la confiance sur le dernier exercice

7. ELECTION DU PRESIDENT

Je passe la Parole à Ludovic Siegwart Vice-président.

Jean-Marie Salina sollicite sa réélection au poste de président pour une année supplémentaire.

Acclamations

Jean-Marie Salina reprend la main la main et remercie l'assemblée de sa confiance renouvelée.

8. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Dès notre entrée en fonction il y maintenant 3 ans et demi, nous avons opté pour une formule de comité à 7, ce qui nous a permis de créer un esprit de corps et d'obtenir une très bonne ambiance. Nous constatons aujourd'hui cependant, en fonction de nos ambitions et de la mise en place et la poursuite de nombreux projets, que nous devons nous renforcer. Les domaines où nous voyons un besoin particulier sont l'organisation des régates et la planification financière et la gestion. J'ai le plaisir de vous confirmer que nos recherches ont abouti et que nous pourrions intégrer 2 nouveaux membres, avec votre approbation.

**Pour renforcer le pôle planification financière et gestion Joël Siegwart
et pour renforcer le pôle régates, Alexandre Hugonnaud
(Présentation des candidats)**

Nous aurons l'occasion à brève échéance de définir ou redéfinir avec précision les rôles et les titres de chacun, étant entendu que l'ensemble des membres du comité actuel a accepté de se présenter pour un nouveau mandat, il s'agit de :

Madame Véronique Mariani, en charges des juniors et de l'école de voile, et de
Messieurs Ludovic Siegwart, Vice-Président et responsable des régates externes,
Axel Bellina, responsable régates internes,
David Bolle, responsable partenaires et sponsoring
Loïc Preitner, responsable matériels et bâtiments
Yannick Preitner, Trésorier

Je vous propose de les élire tous les huit en bloc :

Acclamations

Jean-Marie Salina remercie en son nom et pour l'ensemble du comité.

9. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Béatrice Schwab, Olivier Curtet & Graziano Pajalunga sont d'accord de reconduire leur mandat, ainsi que leurs suppléants, Michel Baud et Willy Bosshard.

Acclamations

:

10. COTISATIONS & FINANCE D'ENTREE

Le comité propose de laisser cotisations et finances d'entrée inchangées :

Je dois pourtant vous informer d'un changement sur les contributions Swiss Sailing.

Jusqu'à maintenant les membres actifs (junior de plus de 18 ans, à vie, d'honneurs, comités) et couples payaient une cotisation Swiss Sailing de 50 CHF et une cotisation Swiss Sailing Team de 10 CHF, soit 60 CHF au total que nous vous facturons avec vos cotisations annuelles, étant entendu que nous devons nous en acquitter pour vous en février.

Le paiement de cette cotisation détermine le droit de vote dans les Clubs membres de Swiss Sailing.

Réunis en assemblée générale samedi dernier 11 novembre, décision a été prise sur contre-proposition des clubs de monter la cotisation Swiss Sailing de 50 à 70 CHF, la cotisation SST étant maintenu à CHF 10. Dans le même temps, une cotisation Swiss Sailing de CHF 20.— sera appliquée aux juniors de moins de 18 ans, qui eux n'exercent pas de droits de vote.

La proposition du comité central de faire payer une double cotisation aux membres couple a par ailleurs été clairement rejetée, ce qui a amené le comité central à retirer sa proposition initiale et de s'aligner sur les clubs.

Vous devrez donc vous acquitter de ces nouveaux tarifs de CHF 80. --, respectivement CHF 20. --, lors de la perception de votre cotisation annuelle, pour ceux que cela concerne, à savoir tous, sauf les membres passifs et sympathisants.

En bref, cette augmentation, la première depuis 13 ans, était devenue nécessaire, notre fédération étant confrontée à une augmentation de ses charges, en raison notamment d'exigences plus élevées de la part de Swiss Olympic et de l'OFSPPO., mais également du développement des activités de compétition.

A défaut d'augmentation, la fédération serait entrée en zone de risque de surendettement. De plus, les subventions sont déterminées, par les instances Swiss Olympic et l'OFSPPO, en fonction de la catégorie à laquelle notre sport appartient, soit actuellement la catégorie 1, qui nous donne accès au taux maximal. Cette classification est due en partie à nos résultats sportifs, mais aussi à la solidité financière et à la contribution des membres (des clubs en l'occurrence). Renoncer à une augmentation aurait pu conduire la fédération, au moment où les résultats sportifs sont excellents à l'approche des Jeux 2024, à se voir rétrogradée et coupée

mortellement dans son élan.

Cotisations Swiss Sailing et SST

Membres	Cotisation Swiss Sailing (Ancienne)	Cotisation SST inchangée	Cotisation Swiss Sailing (Nouvelle)	Nouveau total
Actifs (A vie, d'Honneur, juniors>18 ans, comité)	50	10	70	80
Couple **	50	10	70	80
Junior -18 ans*	0	0	20	20
Passifs*	0	0	0	0
Sympathisants*	0	0	0	0

* Sans droit de vote

** 1 vote par membre (présent)

17.11.2023



11. BUDGET 2023-2024 (Yannick Preitner)

Le budget 2023-2024 a été pensé en détails pour correspondre à une estimation la plus précise possible.

Cotisations / Subsidés

La cotisation Swiss Sailing augmentera, comme l'a indiqué Jean-Marie. Mais ce montant est facturé à tous les membres. La différence sera donc nulle pour la comptabilité du club.

La subvention Swiss Olympic versée par Swiss Sailing est déjà connue. Il n'y aura pas de surprise ici.

Les subsides ont été diminués, car les investissements seront plus faibles.

Les dons sont également prévus plus faibles, puisqu'ils étaient aussi en partie liés aux achats.

Le reste est aligné sur les chiffres 2022-2023.

Régates

La Cordée lémanique sera organisée par la SNG en 2024. Il n'y aura donc pas de coût pour le CNM.

La Tradition est aussi au budget cette année. Comme nous l'avons fait précédemment, les sponsors sont compris dans les recettes, car c'est un événement à part qui ne se déroule pas toutes les années.

La participation à la Swiss Sailing League et Women's League engendrera un coût plus élevé, car le club a été promu en Super League et qu'une 3^e équipe régatera en Promotion League.

Cours / Formation / Manifestations

Nous avons prévu une petite augmentation des cours lestés, qui ont moins rapporté cette année.

Le reste est semblable à l'exercice précédent.

Publicité

Nous prévoyons de garder tous nos sponsors, en espérant en trouver davantage, mais sans le budgéter quand même.

Charges de personnel

Comme nous prévoyons une activité presque semblable, le montant des charges de personnel n'est que légèrement plus élevé dans le budget.

Autres charges d'exploitation

Le coût du DDP augmentera de CHF 5'000.- en 2024, dans frais de locaux. C'est compensé par une diminution des coûts budgétés pour l'entretien et la baisse du montant des amortissements.

Infrastructure / Autres produits

Le loyer du restaurant va être augmenté, comme prévu. Nous ne prévoyons par contre pas de produits extraordinaires.

Charges d'impôts

Nous avons estimé la charge d'impôt à CHF 1'500.-

Le Budget 2023-2024 prévoit un bénéfice de CHF 179.-

Budget
en CHF

	Budget 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Cotisations / Subsidés	254'497.00	35'500.00	218'997.00	257'543.95	24'600.00	232'943.95
Financed'entrée, places dériveurs, armoires	9'450.00		9'450.00	9'188.93		9'188.93
Membres	158'000.00		158'000.00	157'420.57		157'420.57
CotisationsSwissailing	35'000.00	35'000.00	0.00	24'246.11	24'600.00	-353.89
SubventionSO	31'047.00		31'047.00	31'047.00		31'047.00
Subsidés	18'000.00		18'000.00	29'491.34		29'491.34
Dons	3'000.00		3'000.00	6'150.00		6'150.00
Cotisationsdiverses		500.00	-500.00		0.00	0.00
Régates	63'000.00	68'000.00	-5'000.00	35'292.45	41'371.61	-6'079.16
Semainedusoir	2'500.00	2'700.00	-200.00	2'529.23	2'656.45	-127.22
CordéeLémanique	0.00	0.00	0.00	10'428.97	7'702.36	2'726.61
La Tradition	32'000.00	30'000.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
SwissSailingLeague - Organisation	3'000.00	2'500.00	500.00	7'780.00	4'664.12	3'115.88
Fourniture- matériel		8'000.00	-8'000.00		7'315.93	-7'315.93
Autres régates organisées	25'500.00	14'800.00	10'700.00	14'554.25	11'582.75	2'971.50
SwissSailingLeague - Participation		10'000.00	-10'000.00		7'450.00	-7'450.00
Cours / Formation/ Manifestations	375'500.00	117'600.00	257'900.00	368'922.49	119'232.49	249'690.00
Ecoledevoile	183'000.00	24'000.00	159'000.00	182'307.00	24'003.20	158'303.80
Camps+ déplacements	25'500.00	24'400.00	1'100.00	24'656.80	24'245.03	411.77
Lestés et Foilers	112'500.00		112'500.00	105'660.77		105'660.77
Journéedes membres	4'000.00	6'700.00	-2'700.00	4'049.63	6'687.70	-2'638.07
Repas desoutien	28'000.00	28'000.00	0.00	29'704.58	29'774.56	-69.98
Buvette	21'500.00	32'000.00	-10'500.00	21'428.63	31'744.23	-10'315.60
Cerclebateaux tradition	1'000.00	2'500.00	-1'500.00	1'115.08	2'777.77	-1'662.69
Publicité	106'700.00	25'500.00	81'200.00	105'815.43	24'880.28	80'935.15
Sponsors	75'000.00	500.00	74'500.00	74'800.00	0.00	74'800.00
Bulletinet plasma	28'500.00	22'000.00	6'500.00	27'815.43	21'901.44	5'913.99
Autres produits/ frais publicitaires	3'200.00	3'000.00	200.00	3'200.00	2'978.84	221.16
Charges de personnel		332'300.00	-332'300.00		330'790.15	-330'790.15
Salaires		284'500.00	-284'500.00		289'019.55	-289'019.55
Charges sociales		46'300.00	-46'300.00		40'680.60	-40'680.60
Autres charges de personnel		1'500.00	-1'500.00		1'090.00	-1'090.00
Autres charges d'exploitation		367'100.00	-367'100.00		368'987.78	-368'987.78
Frais delocaux		90'700.00	-90'700.00		83'188.06	-83'188.06
Entretien/réparationbateaux et infrastructures		46'000.00	-46'000.00		48'854.10	-48'854.10
Charges d'administration		64'900.00	-64'900.00		66'852.96	-66'852.96
Résultatfinancier		22'000.00	-22'000.00		25'430.87	-25'430.87
Amortissement		143'500.00	-143'500.00		144'661.79	-144'661.79
Infrastructure/ Autres produits	157'982.00	10'000.00	147'982.00	168'039.81	19'851.59	148'188.22
Loyers encaissés	130'382.00		130'382.00	119'097.65		119'097.65
Locationbateaux, sallethéorie et busCNM	10'600.00		10'600.00	11'053.76		11'053.76
Grue et hypromat	9'000.00		9'000.00	9'170.65		9'170.65
Boutique	7'000.00	10'000.00	-3'000.00	9'750.78	19'851.59	-10'100.81
Produitsextraordinaires	0.00			17'704.27		
Produitsdivers	1'000.00			1'262.70		
Charges d'impôts		1'500.00	-1'500.00		1'079.30	-1'079.30
Bénéfice net	957'679.00	957'500.00	179.00	935'614.13	930'793.20	4'820.93

Pierre Fehlmann réclame un vote sur le budget. Le président lui rétorque que l'assemblée accepte les rapports et les comptes passés. Le budget est présenté à titre informatif.

12. NOMINATION DES MEMBRES HONORAIRES ET MEMBRE A VIE

Chaque année lors de l'Assemblée générale, le Club distingue ses membres qui comptent de nombreuses années de sociétariat.

Membres honoraires

Après 20 ans de sociétariat, les membres du CNM deviennent membres honoraires. Ils préservent cependant les droits et devoirs liés à leur qualité de membres actifs ou couple.

Monsieur	Guy	AEBISCHER
Monsieur	Cédric	DELMONICO
Monsieur	Marc	EGGLI
Monsieur	Joël	SIEGWART
Monsieur	Rupert	SMITH
Madame	Nicole	TSCHANZ

Le président est heureux de leur remettre le diplôme et le pin's que seuls les membres honoraires ont le droit de porter.

Membres à vie

La qualité de membre à vie est décernée à tout membre ayant accumulé cinquante ans de sociétariat sans interruption.

Monsieur	Nicolas	FEHLMANN
Monsieur	Philippe	GROBETY
Madame	Lise	LEGRAND
Madame	Valérie	MINGARD-CHARROT

Les personnes absentes à l'assemblée recevront diplôme par courrier.

13. Remboursement des parts sociales 2014.

Lors du projet du centenaire en 2013, votre comité d'alors avait lancé une souscription de parts sociales, ce qui avait permis de récolter CHF 73'550. — net des renonciations anticipées. Ces parts souscrites en 2014 devaient être remboursées par tirage au soir, à raison de 10% par an dès 2019.

Etant entendu que le projet du centenaire comportait la rénovation complète de l'ensemble des bâtiments et que cela n'avait pas été réalisé, le précédent comité avait estimé, de son propre chef, que ces parts ne pouvaient être remboursées avant la fin de tous les travaux.

Au moment où nous vous présentions le projet qui a fait l'objet de notre assemblée du 26 septembre dernier, qui va à nouveau faire appel à votre générosité, il nous est apparu que cette situation devait être réévaluée. Du moment que les parts ne portent aucune mention autre que le remboursement par tirage au sort à raison de 10% par an dès 2019, nous avons décidé de rétablir le calendrier selon l'intention d'origine et de procéder au tirage au sort de 50 % des parts en nombre et en montants pour les cinq années où ces remboursements n'ont pas eu lieu (années 2019, 2020, 2021, 2022 et enfin 2023). (slide)

Nous avons procédé en date du 11 octobre 2023, en présence de Me Elio Civitillo, Notaire à Aubonne et membre de notre club, que je remercie ici de la modicité de ses honoraires, au tirage de 50 % des parts de CHF 100, 500 et 1000, ce que Me Civitillo a confirmé par son procès-verbal ci-joint. Etant donné que le nombre de parts n'est pas toujours pair, nous avons tiré un montant légèrement supérieur à la moitié des montants éligibles, soit CHF 36'500.—

Pierre Fehlmann s'enquiert du montant des honoraires, le président lui répond qu'ils sont modiques, comme déjà dit, soit 0CHF. Jean-Marie Salin, pour le surplus, lui indique ne pas avoir cité de chiffre, car il s'agit d'une donnée privée.

Les membres qui ont été tirés au sort ont ainsi le choix de se faire rembourser jusqu'au 31 décembre de cette année, en présentant leurs parts sociales, ou de renoncer à leur droit en faveur du CNM. Les personnes tirées au sort (ou leurs successeurs dans certains cas) seront prochainement informées par écrit.

Je vous fais lecture de la liste, afin que les présents puissent se manifester séance tenante.

Acte en brevet No 9'160
Du 16 octobre 2023.

■ CONSTAT

Je soussigné Elio Civitillo, notaire pour le canton de Vaud, avec étude à Aubonne, ayant agi à la demande du Club Nautique Morgien (CNM), association dont le siège est à Morges, me suis rendu dans les locaux du dit Club Nautique Morgien le mercredi onze (11) octobre deux mille vingt-trois (2023), dès dix-huit (18) heures, pour, en présence de:

■ Jean-Marie Salina, à Morges, président du comité de l'association

■ Yolanda Barrientos, à Etoy, secrétaire de l'association, procéder au constat du tirage au sort de parts sociales nominatives à rembourser et qui avaient été émises alors pour financer des travaux, soit:

■ trente-trois (33) parts sociales de mille francs (fr. 1'000.--);

■ quarante-neuf (49) parts sociales de cinq cents francs (fr. 500.--); - cent cinquante-quatre parts sociales de cent francs (fr. 100.--), soit un montant total de septante-deux mille neuf cents francs (fr. 72'900.--).

Ces parts sociales auraient dû être remboursées à raison d'une somme annuelle de dix pour cent (10⁰/0) du montant total, la première fois pour l'année 2019.

Ceci n'ayant pas été fait, il sera procédé au tirage au sort des parts sociales à rembourser pour les années 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, donc à concurrence d'un montant global à rembourser de trente-six mille cinq cents francs (fr. 36'500.--), soit:

■ seize (16) parts sociales de mille francs (fr. 1'000.--);

■ vingt-cinq (25) parts sociales de cinq cents francs (fr. 500.--); - huitante (80) parts sociales de cent francs (fr. 100.--).

Les feuillets individuels indiquant les : numéro de registre, nom de famille, prénoms, adresse et montant de la part, sont placés dans trois coupes opaques, séparés en fonction du montant de la part (fr. 1'000.--/fr. 500.--/fr. 100.--).

Jean-Marie Salina procède au tirage des feuillets en présence de la secrétaire et du notaire soussigné, lequel vise et date chacun d'eux.

2

Ils sont réunis par collage sur des feuilles, dont une copie vidimée est ciannexée à toute fins utiles, les originaux étant conservés aux archives de l'association.

Le notaire soussigné atteste que le tirage a eu lieu en toute impartialité et en respectant les règles en la matière.

Les opérations ci-dessus prennent fin à dix-huit (18) heures et quarante-cinq

(45) minutes.

Frais : le Club Nautique Morgien (CNM) supporte les frais des présentes et ceux qui en découlent.

Dont constat, établi en brevet,

A Aubonne, ce seize octobre deux mille vingt-trois.



A handwritten signature in blue ink, written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the notary seal and is partially obscured by a large, light blue scribble or mark.

Parts de CHF1'000.00



2	PASCHE <i>Ch. 11.10.23</i>	JEAN-MARC	RUE DE LAUSANNE 56	1110 MORGES	fr. 1 000,00
4	PASCHE <i>Ch. 11.10.23</i>	JEAN-MARC	RUE DE LAUSANNE 56	1112 MORGES	fr. 1 000,00
7	BANZET <i>Ch. 11.10.23</i>	JEAN-PIERRE	LES CROIX BLANCHES 27	1164 BUCHILLON	fr. 1 000,00
9	KLIPFEL <i>Ch. 11.10.23</i>	YORICK	CH. DU PETIT-BOIS 16	1113 ST-SAPHORIN	fr. 1 000,00
10	KLIPFEL <i>Ch. 11.10.23</i>	YORICK	CH. DU PETIT-BOIS 16	1113 ST-SAPHORIN	fr. 1 000,00
12	KLIPFEL <i>Ch. 11.10.23</i>	YORICK	CH. DU PETIT-BOIS 16	1113 ST-SAPHORIN	fr. 1 000,00
14	GLINZ <i>Ch. 11.10.23</i>	ETIENNE	CH. DU BON 2A	1134 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 1 000,00
15	VAUTHEY <i>Ch. 11.10.23</i>	MICHEL & CLAUDINE	GROSSE PIERRE 5	1110 MORGES	fr. 1 000,00
17	BÜCHI <i>Ch. 11.10.23</i>	DAMASE	HURDNERSTRASSE 62	8640 HURDEN	fr. 1 000,00
19	BOSSHART <i>Ch. 11.10.23</i>	WILLI	CH. DES OISILLONS 1	1110 MORGES	fr. 1 000,00
21	VOYAME <i>Ch. 11.10.23</i>	CLAUDE	CHEMIN DU BANC-VERT 27	1110 MORGES	fr. 1 000,00
23	NEUENSCHWANDER <i>Ch. 11.10.23</i>	JACQUES	CH. DU CLOUD 9	1113 ST-SAPHORIN SUR MORGES	fr. 1 000,00
27	BUCHLER <i>Ch. 11.10.23</i>	NICOLAS	RTE DE ROMAN 11	1027 LONAY	fr. 1 000,00
29	BUCHLER <i>Ch. 11.10.23</i>	NICOLAS	RTE DE ROMAN 11	1027 LONAY	fr. 1 000,00
32	PEAULT <i>Ch. 11.10.23</i>	MAX	ROUTE DE GOLLION 7	1304 SENARCLENS	fr. 1 000,00
33	NET INTER SA <i>Ch. 11.10.23</i>	GÉRARD CAPELLE	RTE DU PAVEMENT 56	1018 LAUSANNE	fr. 1 000,00

Parts de CHF500.00

1	GENONI <i>Ch. 11.10.23</i>	GIULIO	ROUTE DE TUSINGE 13	1807 BLONAY	fr. 500,00
2	VAN DER KLINK <i>Ch. 11.10.23</i>	JACQUES	CHEMIN DES BULESSES 119	1814 LA TOUR DE PEILZ	fr. 500,00
5	MEISTER <i>Ch. 11.10.23</i>	PIERRE	CHEMIN DE LA COLLINE 28	1197 PRANGINS	fr. 500,00
6	MEISTER <i>Ch. 11.10.23</i>	PIERRE	CHEMIN DE LA COLLINE 28	1197 PRANGINS	fr. 500,00
7	MEISTER <i>Ch. 11.10.23</i>	PIERRE	CHEMIN DE LA COLLINE 28	1197 PRANGINS	fr. 500,00
8	MEISTER <i>Ch. 11.10.23</i>	PIERRE	CHEMIN DE LA COLLINE 28	1197 PRANGINS	fr. 500,00
12	ZURICH ASSURANCES <i>Ch. 11.10.23</i>	ROLAND CHAUSSENDENT	PLACE ST-FRANCOIS 5	1003 LAUSANNE	fr. 500,00
13	CHANTIER NAVAL REYMOND SARL <i>Ch. 11.10.23</i>		ROUTE DE GENEVE 4	1131 TOLOCHENAZ	fr. 500,00
15	ED. CHATENOUD SA <i>Ch. 11.10.23</i>		RUE DE LA GARE 39	1110 MORGES	fr. 500,00
16	ED. CHATENOUD SA <i>Ch. 11.10.23</i>		RUE DE LA GARE 39	1110 MORGES	fr. 500,00
19	LASSERRE <i>Ch. 11.10.23</i>	OLIVIER	SENTIER DE RENZE 2A	1026 DENGES	fr. 500,00
21	SVALANDER <i>Ch. 11.10.23</i>	JOHN	RUE LOUIS DE SAVOIE 4	1110 MORGES	fr. 500,00
22	WILHEM <i>Ch. 11.10.23</i>	STEPHANE	ROUTE CANTONALE 10	1135 DENENS	fr. 500,00
23	WILHEM <i>Ch. 11.10.23</i>	STEPHANE	ROUTE CANTONALE 10	1136 DENENS	fr. 500,00
30	GACHOUD <i>Ch. 11.10.23</i>	JEAN-CLAUDE	CH. DE FORNET 13	1112 ECHICHENS	fr. 500,00
33	BORNAND <i>Ch. 11.10.23</i>	REYMOND	RUE DES BIOLIRS 4	3963 CRANS MONTANA	fr. 500,00
36	WANNER <i>Ch. 11.10.23</i>	FRANCOIS	CH. DE PRIMEROSE 53	1007 LAUSANNE	fr. 500,00
37	RATTAZ <i>Ch. 11.10.23</i>	YVES	RUE LOUIS DE SAVOIE 75	1110 MORGES	fr. 500,00
40	GAUSSEN <i>Ch. 11.10.23</i>	YVES & KATHY	RTE DU VILLAGE 7	1112 ECHICHENS	fr. 500,00
41	CASTIONI <i>Ch. 11.10.23</i>	JACQUES	ALLEE DU RIONZI 9	1028 PREVERENGES	fr. 500,00
42	CASTIONI <i>Ch. 11.10.23</i>	JACQUES	ALLEE DU RIONZI 9	1028 PREVERENGES	fr. 500,00
43	FEHLMANN <i>Ch. 11.10.23</i>	PASCAL	RUE DU COLLEGE 1	1110 MORGES	fr. 500,00
45	FEHLMANN <i>Ch. 11.10.23</i>	PASCAL	RUE DU COLLEGE 1	1110 MORGES	fr. 500,00
48	COENDOZ <i>Ch. 11.10.23</i>	GERALD	AV. DE LA VOGAZ 5	1110 MORGES	fr. 500,00
49	AUBERT <i>Ch. 11.10.23</i>	BARBARA	VAUGES 8	1110 MORGES	fr. 500,00

Parts de CHF100.00

1	PARASKEVOPOULOS <i>Ch. 11.10.23</i>	COSTA	CH. DU DEROCHE 24	1008 JOUXTENS-MESERY	fr. 100,00
2	GROBETY <i>Ch. 11.10.23</i>	PHILIPPE	PRES DES RIVES 3	1344 L'ABBAYE	fr. 100,00
3	GROBETY <i>Ch. 11.10.23</i>	PHILIPPE	PRES DES RIVES 3	1344 L'ABBAYE	fr. 100,00
4	BOMMOTTET <i>Ch. 11.10.23</i>	DANIEL	CHEMIN DE PLAN 1	1804 SENARCLENS	fr. 100,00
5	BOMMOTTET <i>Ch. 11.10.23</i>	DANIEL	CHEMIN DE PLAN 1	1804 SENARCLENS	fr. 100,00
6	GLARDON <i>Ch. 11.10.23</i>	PIERRE	GROSSE-PIERRE 7	1110 MORGES	fr. 100,00
7	GLARDON <i>Ch. 11.10.23</i>	PIERRE	GROSSE-PIERRE 7	1110 MORGES	fr. 100,00
10	GAUSSEN <i>Ch. 11.10.23</i>	LOUIS	ROUTE DU VILLAGE 7	1112 ECHICHENS	fr. 100,00
12	LENORMAND <i>Ch. 11.10.23</i>	DIDIER	C/O CMM	1110 MORGES	fr. 100,00
14	LENORMAND <i>Ch. 11.10.23</i>	DIDIER	C/O CMM	1110 MORGES	fr. 100,00
15	MAILLARD <i>Ch. 11.10.23</i>	GASTON	RUE LOUIS-DE-SAVOIE 63	1110 MORGES	fr. 100,00
16	MAILLARD <i>Ch. 11.10.23</i>	GASTON	RUE LOUIS-DE-SAVOIE 63	1110 MORGES	fr. 100,00
19	HANI EBERHARD <i>Ch. 11.10.23</i>	MAELIKA ELIAS	GRAND'RUE 99	1110 MORGES	fr. 100,00
20	HANI EBERHARD <i>Ch. 11.10.23</i>	MAELIKA ELIAS	GRAND'RUE 99	1110 MORGES	fr. 100,00
22	TUNCELLI <i>Ch. 11.10.23</i>	AHMET CAN	AV. DE VILLARDIN 10	1009 PULLY	fr. 100,00
23	TUNCELLI <i>Ch. 11.10.23</i>	AHMET CAN	AV. DE VILLARDIN 10	1010 PULLY	fr. 100,00
24	LE GRAND <i>Ch. 11.10.23</i>	LISE	ROUTE DU BOVON 11	1302 VUFFLENS-LA-VILLE	fr. 100,00
25	WEGELIN <i>Ch. 11.10.23</i>	CHRISTOPHE	CH. DES FOSSES 29	1110 MORGES	fr. 100,00
28	CHAPPUIS <i>Ch. 11.10.23</i>	PATRICK	CHEMIN DE L'OREE 29	1298 BELLEVUE	fr. 100,00
29	CHAPPUIS <i>Ch. 11.10.23</i>	PATRICK	CHEMIN DE L'OREE 29	1298 BELLEVUE	fr. 100,00
31	ROTEN <i>Ch. 11.10.23</i>	CORINNE & P. ALAIN	SUS LE Puits 24	1167 Lussy	fr. 100,00
32	SMOLIK <i>Ch. 11.10.23</i>	JEAN-CLAUDE	ROUTE DE BUCHILLON 10	1162 ST-PREX	fr. 100,00
34	DELLA CASA <i>Ch. 11.10.23</i>	FRANCOIS	ROUTE DE MOIRY 23	1313 FERREYRES	fr. 100,00
35	<i>Ch. 11.10.23</i> HENRIODU CORTHESEY	MICHEL & PATRICIA	SUR LES MOULINS 46	1026 DENGES	fr. 100,00
36	PELET <i>Ch. 11.10.23</i>	CLAUDE-OLIVIER	ROUTE DE ROMAN 2	1027 PRILLY	fr. 100,00
40	<i>Ch. 11.10.23</i> POTTERAT-GUIGNARD	LAURENT & CLAIRE	BANC-VERT 25	1110 MORGES	fr. 100,00
44	<i>Ch. 11.10.23</i> POTTERAT-GUIGNARD	LAURENT & CLAIRE	BANC-VERT 25	1110 MORGES	fr. 100,00
45	<i>Ch. 11.10.23</i> POTTERAT-GUIGNARD	LAURENT & CLAIRE	BANC-VERT 25	1110 MORGES	fr. 100,00

52	WIST	Ch. 11.10.23	REMY	ROUTE DE PAMPIGNY 25	1143 APPLES	fr. 100,00
53	WIST	Ch. 11.10.23	REMY	ROUTE DE PAMPIGNY 25	1143 APPLES	fr. 100,00
54	WIST	Ch. 11.10.23	REMY	ROUTE DE PAMPIGNY 25	1143 APPLES	fr. 100,00
55	WIST	Ch. 11.10.23	REMY	ROUTE DE PAMPIGNY 25	1143 APPLES	fr. 100,00
56	LAHIGREN	Ch. 11.10.23	STAFFAN	CH. DU SAUGEY 23	1132 LULLY	fr. 100,00



61	BERCHER <i>Q. 11.10.23</i>	CHARLES	L'EGLENTINE	1134 CHIGNY	fr. 100,00
62	BERCHER <i>Q. 11.10.23</i>	CHARLES	L'EGLENTINE	1134 CHIGNY	fr. 100,00
64	BERCHER <i>Q. 11.10.23</i>	CHARLES	L'EGLENTINE	1134 CHIGNY	fr. 100,00
72	BERCHER <i>1,</i>	CHARLES	L'EGLENTINE	1134 CHIGNY	fr. 100,00
73	BERCHER <i>Q. 11.10.23</i>	CHARLES	L'EGLENTINE	1134 CHIGNY	fr. 100,00
78	CHANSON <i>Q. 11.10.23</i>	FRANCOIS	Ch. du Mont-Blanc 1A	1134 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00
79	CHANSON <i>Q. 11.10.23</i>	FRANCOIS	Ch. du Mont-Blanc 1A	1135 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00
80	CHANSON <i>Q. 11.10.23</i>	FRANCOIS	Ch. du Mont-Blanc 1A	1136 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00
86	EMERY <i>Q. 11.10.23</i>	JEAN-MARC	Place Dufour 3 / CP	1110 MORGES	fr. 100,00
87	EMERY <i>Q. 11.10.23</i>	JEAN-MARC	Place Dufour 3 / CP	1110 MORGES	fr. 100,00
91	SACHSE <i>Q. 11.10.23</i>	URSULA ET GUNTER	CH. DES ABBESSES 28	1029 LONAY	fr. 100,00
94	RAPIN <i>Q. 11.10.23</i>	JEAN-JACQUES	CH. D'ECHAVORNAZ 7	1113 ST-SAPHORIN SUR MORGES	fr. 100,00
97	RAPIN <i>Q. 11.10.23</i>	JEAN-JACQUES	CH. D'ECHAVORNAZ 7	1113 ST-SAPHORIN SUR MORGES	fr. 100,00
100	CHAPUISAT <i>Q. 11.10.23</i>	FRANCOIS	LE BAS-DES-FRÊTES 154	2416 LES BRENETS	fr. 100,00
102	AMSLER <i>Q. 11.10.23</i>	NICOLAS	CH. DU RUSSEL 14	1025 ST-SULPICE	fr. 100,00
103	VENNEMANN <i>Q. 11.10.23</i>	CORA & TORSTEN	EN LEVREMONT 13	1143 APPLES	fr. 100,00
104	VENNEMANN <i>Q. 11.10.23</i>	CORA & TORSTEN	EN LEVREMONT 13	1143 APPLES	fr. 100,00
107	DEGLON <i>Q. 11.10.23</i>	JEAN-JACQUES	GRAND'RUE 5	1110 MORGES	fr. 100,00
109	TSCHANZ <i>Q. 11.10.23</i>	NICOLE	RUE DE LA GARE 6	1110 MORGES	fr. 100,00
110	TSCHANZ <i>Q. 11.10.23</i>	NICOLE	RUE DE LA GARE 6	1110 MORGES	fr. 100,00
111	CORNAZ <i>Q. 11.10.23</i>	CLAUDE	CH. DU POINT DU JOUR 12	1110 MORGES	fr. 100,00
112	CORNAZ <i>Q. 11.10.23</i>	CLAUDE	CH. DU POINT DU JOUR 12	1110 MORGES	fr. 100,00
118	CORSTEN <i>Q. 11.10.23</i>	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00
121	CORSTEN <i>Q. 11.10.23</i>	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00
128	<i>Q. 11.10.23</i> DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00
131	<i>Q. 11.10.23</i> DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00
132	<i>Q. 11.10.23</i> DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00
134	<i>Q. 11.10.23</i> DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LED	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHATEAU	fr. 100,00

135	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
136	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
137	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
138	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
139	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00

140	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
141	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
142	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
143	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
144	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
145	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
146	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
147	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
149	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
150	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
152	<i>Q</i> 11.10.23 DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	1134 VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	fr. 100,00
153	<i>Q</i> 11.10.23 PREITNER	LOIC	CH. DES PETOLEYRES 25	1109 MORGES	fr. 100,00
154	<i>Q</i> 11.10.23 PREITNER	LOIC	CH. DES PETOLEYRES 25	1110 MORGES	fr. 100,00



Acte en brevet No 9'161.-

VIDIMUS

Le soussigné, Elio Civitillo, notaire pour le canton de Vaud, avec étude à Aubonne, atteste que la photocopie ci-devant et la copie conforme du listing du tirage au sort des parts sociales à rembourser effectué le onze octobre deux mille vingt-trois pour la Club Nautique Morgien (CNM), association dont le siège est à Morges, dont l'original lui a été soumis et qui a été rendu à son titulaire. _____ Aubonne, le seize octobre deux mille vingt-trois.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Elio Civitillo', written in a cursive style.

Les personnes suivantes renoncent aux parts sociales :

- Willy BOSSHART (CHF1'000.00)**
- Stéphane WILHEM (CHF500.00X2)**
- Yves RATAZ (CHFCHF500.00)**
- Philippe GROBETY (CHF100.00X2)**
- Louis GAUSSEN (CHF100.00)**
- Nicole TSCHANZ (CHF100.00X2)**
- Loic PREITNER (CHF100.00X2)**

14. DIVERS

Avant de passer la parole aux officiels et de prendre quelques divers du comité, quelqu'un désire-t-il prendre la parole ?

Parole aux OFFICIELS

Présentation de Jean-Jacques Aubert, Municipal. Travaux passés et futurs dans les ports. Importance du CNM pour la renommée de Morges.

Le comité a encore quelques divers :

Challenge Paderewski :

« Le challenge est attribué à un membre CNM ou personne extérieure dont le parcours sportif ou son apport au Club Nautique est particulièrement remarquable durant l'année en cours. »

Cette année, le comité a estimé que la performance la plus aboutie était celle de Felix Oberlé à qui nous attribuons symboliquement le Challenge Paderewski au titre de l'année 2023. Félix a patiemment construit son projet, l'a muri en Suisse en équipant son bateau à Morges, avant de partir sur sa base bretonne, pour se mesurer aux éléments et à la concurrence. Là encore pendant 2 ans, il a accumulé de l'expérience en prenant part à diverses compétitions et sélections. Il était prêt et déterminé et a démontré ses qualités et son savoir-faire durant deux manches en naviguant aux avant-postes. Sa performance finale pourrait paraître en retrait de ses chevauchées dans le trio ou le duo de tête, mais il a su, aussi dans l'adversité, rester concentré jusqu'au bout pour décrocher une superbe 5^{ème} place sur 59 bateaux, ce qui était son objectif.

Comme le veut la tradition, je passe maintenant la parole à l'un de nos présidents d'honneur.

Pierre Fehlmann remercie le comité d'avoir bien pris en mains le day to day business et l'encourage dans ses projets stratégiques.

Remerciement au Président d'honneur.

Mesdames et Messieurs, Chères et Chers Membres, Chère Amies et Chers Amis,

Si la parole n'est plus demandée, je clos cette 107ème Assemblée générale Annuelle Ordinaire du Club Nautique Morgien et je vous invite d'ores et déjà à notre prochaine Assemblée générale qui aura lieu le vendredi 22 novembre 2024

Place à la choucroute et un excellent appétit à tous. Santé, bonne fin de soirée et

Vive le CNM.

La séance est levée à 20h47.

PV rédigé le 21 novembre 2023 par Yolanda Barrientos.